

---

Présidence : Slovaquie

## 874<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 24 janvier 2018

Ouverture : 10 heures  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 heures  
Clôture : 15 h 55

2. Président : Ambassadeur R. Boháč

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « PROJETS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DES ALPC ET DES SMC COMPLÉTANT LES EFFORTS DE L'OSCE »

– *Exposé de M. T. Van Beneden, Administrateur de projets (Partenariat pour la paix), Agence OTAN de soutien et d'acquisition*

– *Exposé de M<sup>me</sup> S. Inglis, Gouvernance et consolidation de la paix, Centre régional du PNUD, Istanbul*

Président, M. T. Van Beneden (FSC.DEL/11/18 OSCE+), M<sup>me</sup> S. Inglis (FSC.DEL/12/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/13/18), Suisse, Serbie, Bosnie-Herzégovine, États-Unis d'Amérique, Arménie, Ukraine, Biélorussie, Royaume-Uni, Slovénie, Monténégro, Coordinatrice du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (Italie), Coordinateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit

calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie), Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

*Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/10/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/14/18), Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Allemagne

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Modernisation du Document de Vienne* : Président, Coordonnateur nommé par la Présidence du FCS pour le Document de Vienne (Suisse), Fédération de Russie, Allemagne
- b) *Mécanisme d'avertissement et de rappel s'agissant de l'échange annuel d'informations militaires* : Président
- c) *Exposé sur la soixante-dix-huitième réunion du Groupe des communications de l'OSCE, tenue le 14 décembre 2017 (FSC.GAL/139/17 Restr.)* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Président

Le FCS est convenu de tenir l'échange annuel d'informations militaires de 2018 le vendredi 14 décembre 2018.

- d) *Demande de poursuivre le programme commun OSCE-PNUD de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) pour la République de Serbie* : Serbie (annexe)

4. Prochaine séance :

Mercredi 31 janvier 2018 à 10 heures, Neuer Saal



---

**874<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal du FCS n° 880, point 3 d) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE**

Monsieur le Président,

Le fait d'améliorer la stabilité et la sécurité régionales et de réduire le risque de prolifération, notamment en participant aux activités de la plupart des initiatives régionales importantes et en coopérant avec les organisations internationales compétentes et les différents pays sur une base bilatérale, place la République de Serbie au rang des pays qui accordent la priorité la plus grande aux questions de sécurité en matière de politique étrangère.

C'est pourquoi nous avons lancé le Programme de renforcement des capacités pour la gestion des stocks de munitions conventionnelles pour la République de Serbie (GSMC) et demandé, à la fin de 2011, l'assistance de l'OSCE pour le mettre en œuvre.

Compte tenu des recommandations de l'OSCE, les projets GSMC ont consisté, notamment, à démilitariser des types spéciaux de munitions conventionnelles (contenant du phosphore blanc et de la poudre de napalm) et à améliorer la sûreté et la sécurité du processus de démilitarisation à TRZ Kragujevac grâce à l'installation d'un système de lutte contre les incendies et d'un dispositif de vidéosurveillance, ainsi qu'à des mesures prises pour prévenir les risques et dangers liés à l'environnement.

Le projet visant à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté sera achevé au premier semestre 2018, ce qui mettra fin à l'un des volets du programme GSMC. En prenant part à ce programme, la République de Serbie a prouvé qu'elle était un partenaire crédible en matière de coopération avec des institutions internationales (en particulier avec l'OSCE et le PNUD, qui participent activement au programme GSMC) et un contributeur à la sécurité et à la stabilité régionales.

C'est pourquoi nous demandons respectueusement la poursuite de la mise en œuvre du programme GSMC en vue de mener à bien les activités du deuxième volet du programme, qui visent la reconstruction des bâtiments de stockage du site de « Mirnička Reka » dans le sud de la Serbie.

Conformément à notre demande initiale et aux recommandations de l'OSCE, les mesures d'amélioration de la sûreté et de la sécurité comprendront la reconstruction de

l'infrastructure du site qui, dès que ces mesures auront été mises en œuvre, permettra de réduire au minimum le risque de prolifération et les dangers pour l'environnement.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les donateurs du programme GSMC et vous demander une nouvelle fois de nous aider à mettre pleinement en œuvre ce projet important.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.